

☎ 02.38.35.53.05

📠 02.38.29.06.09

## CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 21 décembre 2023**

**A 20 h 00 à la Salle des Mariages**

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du Rapport annuel sur le Prix de la Qualité du Service 2022 – Assainissement collectif
- Porter à connaissance du Rapport annuel sur le Prix de la Qualité du Service 2022 – Eau potable
- Budget principal et budget assainissement : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
- Clôture du budget annexe « lotissement ».
- Avis sur le projet photovoltaïque flottant de BRAY ENERGIES
- Définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire de la commune de BRAY SAINT AIGNAN
- Aménagement de l'ECOPARC FORESTIER « les Ajeunières »
- Maison de Santé : modification du loyer
- Ressources humaines : modification du tableau des effectifs
- Demande de subvention auprès de l'Etat et du Département
- Approbation du Plan Communal de Sauvegarde
- Convention de mise à disposition d'un badge d'accès aux colonnes d'ordures ménagères pour l'évacuation des déchets abandonnés
- Parking à mobilité multiples : tarification de la borne de recharge pour véhicules électriques
- Affaires et questions diverses.